

FICHE SPORT ACADEMIQUE 2017-2018

ACTIVITE: AVIRON INDOOR et AVIRON

Mise en ligne le :

Le texte référence pour l'activité reste la FICHE SPORT NATIONALE du 5 Octobre 2017 (voir le lien page 2 pour la consulter)

Les ajouts spécifiques aux championnats d'académie ont été validés en COMMISSION MIXTE REGIONALE

Catégories d'âge 2017/2018

Poussins	*2008 à 2012*
Benjamins	*2005 – 2006 - 2007*
Minimes	*2003 – 2004*
Cadets	*2001 – 2002*
Juniors	*1999 – 2000*
Seniors	*1998 et avant*

Certificat Médical

Le Certificat Médical n'est plus nécessaire sauf pour les sports suivants :

- Rugby,
- Boxe Assaut
- Savate boxe française,
- Tir sportif,
- Parapente.



Liens utiles

➔ **Informations disponibles sur le site www.unss.org – Règles du jeu**

Fiche sport nationale - http://unss.org/fiches-sports/

(ou http://unss.org - « règles du jeu » - découvrir l'UNSS – fiches sport)

➔ **Informations disponibles sur le site www.unss.org – OPUSS**

Règlement fédéral (publié le 10/10/2016)
Fiche sport académique

➔ **Informations disponibles sur le site du SERVICE REGIONAL : http://sr-grenoble.fr/wp**

Informations de rentrée 2017/2018
Fiche sport académique
Calendrier académique
Attestation d'agrément des accompagnateurs
Formulaire de demande de repêchage pour un championnat de France

Introduction

La règlementation du sport se réfère à la fois au Règlement Intérieur, au Règlement Fédéral UNSS et à la fiche sport nationale.

Valable l'année scolaire 2017 - 2018, la Fiche Sport Académique pourra être mise à jour au cours de cette période.

➢ **DEMANDE DE REPÊCHAGE (cf. règlement fédéral – page 15)**

A l'issue du **championnat d'académie ou inter-académique**, si vous souhaitez faire une demande de repêchage, il faudra la faire parvenir sur le formulaire prévu (OPUSS et site régional : http://sr-grenoble.fr/wp), rempli et signé par le chef d'établissement, **dès le lendemain** de la compétition à sr-grenoble@unss.org
L'équipe s'engage à participer effectivement au championnat de France (financement prévu et validé avant la demande de repêchage)



➢ FORFAIT POUR UNE COMPETITION

Niveau académique et inter-académique : Prévenir la personne responsable de l'organisation **et** le service régional le plus rapidement possible (par mail et par téléphone).

Niveau national :
Prévenir obligatoirement **par mail** :

- le Directeur National Adjoint en charge de l'activité,
- le service UNSS organisateur
- **et** le service régional de Grenoble

(cf. coordonnées page 1 ou 2 de toutes les convocations au championnat de France)

Toute équipe qui déclare **forfait dans les huit jours précédant les championnats de France** devra, en plus, acquitter à l'organisateur les frais d'hébergement et de restauration prévus par la convocation. **(cf. règlement fédéral 2016/2020 page 17 – dispositif d'exclusion des CF)**

➢ JEUNES OFFICIELS

Compétition de niveau inter-académique : cf. fiche sport **nationale** de l'activité
Un jeune officiel **non compétiteur** et de niveau Académique **obligatoire.**
Le Jeune officiel peut appartenir à une autre A.S
Imprimer la licence individuelle du Jeune Officiel pour vérification de la certification.

Bilan N-1

Challenge Jeune Rameur:
1ère étape : modifier certaines étapes pour harmoniser la durée de chaque épreuve puisque ce sont des débutants. Certains parcours étaient trop longs pour des nouveaux rameurs qui n'ont pas assez de vécu en ce début d'année.
2ème étape : nouveau format de classement pour les élèves issus de l'aviron ; le nombre d'épreuves a été diminué pour les « rameurs » et des parcours simplifiés afin de ne pas être hors délai et hors barème puisque ce ne sont pas des spécialistes de ski de fond, contrairement aux autres élèves présents pour cette manifestation.
3ème étape : un nouveau collège s'est joint à nous. Cette fin d'année est propice aux élèves qui ont découvert ou qui découvrent l'aviron sur cette fin de période. Cela peut être un moment pour les tous nouveaux rameurs d'intégrer ce challenge qui se prête au réel débutant avec des embarcations sécurisées (huit entreprise ou canoë). Ce sont donc des élèves différents de ceux présents sur la 1ère étape, puisque ceux-ci auront près d'un an d'expérience lors de cette 3ème journée…
A reconduire….

Nombre stable voire en légère augmentation.

Aviron Indoor : problème de connectique à résoudre cette année. Ce problème va être résolu grâce à l'achat de nouveau matériel.

Bi-académique : bilan satisfaisant.

Informations sur les Championnats

➔ **Sections sportives scolaires 2017-2018 : engagement en championnat excellence**

ETABLISSEMENT	VILLE
LPO Pablo Neruda	ST MARTIN D HERES
CLG George Sand	LA MOTTE SERVOLEX
CLG de L'Epine	NOVALAISE
CLG JJ PERRET **(SSS Nautisme)**	AIX LES BAINS

➔ **Quotas de qualifiés en championnat de France :**

QUOTAS Championnat de France	
AVIRON IDOOR	**AVIRON**
Une équipe collège et une équipe lycée par académie + Repêchages	Le champion d'académie en collège et en lycée + Repêchage

Calendriers

Calendrier championnats ACADEMIQUES 2017-2018

EPREUVES	DATES	LIEUX	Inscriptions en ligne
CRITERIUM ACADEMIQUE – CHALLENGE JEUNE RAMEUR -1-	18/10/2017	SAINT JORIOZ	(*)
CHAMPIONNAT D'ACADEMIE ET CRITERIUM	20/12/2017	LA MOTTE SERVOLEX (Gymnase Leya)	(*)
CHALLENGE JEUNE RAMEUR 2 (ski nordique - ergomètre) - LA SAVOYARDE	14/03/2018	LA FECLAZ	(*)
CHAMPIONNAT BI-ACADEMIQUE EXCELLENCE - **AVIRON** "Rhône alpin scolaire et universitaire"	21/03/2018	AIGUEBELETTE - Base d'Aviron	(*)
CRITERIUM ACADEMIQUE - CHALLENGE JEUNE RAMEUR 3	13/06/2018	AIGUEBELETTE - Base d'Aviron	(*)

(*) Ouverte 15 jours avant la compétition
Fermée le jeudi précédant la compétition. La circulaire d'organisation est visible dans l'inscription en ligne et sur le site régional
Sur : www.unss.org – opuss (mon espace unss) – calendrier/résultats (à droite) – choisir sa compétition

Calendrier CHAMPIONNATS DE FRANCE

EPREUVES	DATES	LIEUX
CHAMPIONNAT DE FRANCE **AVIRON INDOOR** Excellence et sport partagé	Vendredi 9 février 2018	Paris
CHAMPIONNAT DE FRANCE **AVIRON** llence et sport partagé	Du 18 au 20 mai 2018	Mâcon (académie de Dijon)

Compétitions académiques

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE EXCELLENCE AVIRON INDOOR

JEUNE COACH	1 Jeune coach non obligatoire intégré à l'équipe pour le championnat d'académie. Il est compétiteur. **ATTENTION** : 1 Jeune coach obligatoire intégré à l'équipe pour le championnat de France. Il est compétiteur. Une équipe sans jeune coach sera déclassée.

REGLEMENT	COLLEGES	LYCEES
	Benjamins Minimes Cadets Équipages de 4 concurrents Une équipe est composée de **2** équipages - **UN** équipage Garçons et - **UN** équipage Filles B3, M1, M2, C1 Mixité interdite dans UN équipage	Minimes Cadets Juniors Seniors[1] Équipages de 4 concurrents Une équipe est composée de **2** équipages M2, C1, C2, J1, J2 Mixité interdite dans UN équipage mais autorisée dans UNE équipe

FORMULE Championnat académie	① 1000 m à 4 rameurs ② 2000 m en Relais (4x500)

QUOTAS	OPEN
JEUNES OFFICIELS	1 Jeune Arbitre Niveau district minimum (entrée en formation validée par l'animateur d'AS via OPUSS) Il peut être compétiteur
Critérium académique	élèves né(e)s en 2005, 2006, 2007 (benjamins) Equipe composée d'**un** équipage filles et **un** équipage garçons Epreuves : - le matin 500m à 4 - l'après-midi 2000m (relais 8x250m) à 4. Un élève ne peut pas faire 500m en un seul passage.



1 Seuls les LP sont autorisés à faire concourir des S1

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE SPORT PARTAGÉ AVIRON INDOOR

Conditions de Participation (extrait fiche sport nationale)

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (EREA – IME -IMPRO – INJA – INJS – ITEP)	- 4 x 500 - Équipe de 4 - Relais G Colleges - Relais F Collèges - Relais G Lycées - Relais F Lycées - 4 mixtes	
SPORT PARTAGÉ (MOTEUR OU COGNITIF)	- 1000 à 4 - Équipe de 4 - Un élève en situation de handicap et au moins 1G et au moins 1F - Équipes Collèges - Équipes Lycées - Départ assis ou debout	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre Niveau district minimum (entrée en formation validée par l'animateur d'AS via OPUSS) Il peut être compétiteur	

Une action vers les établissements concernés est en cours sur la Savoie.

Barème **AVIRON INDOOR**

	Quatre	20°	17
1°	100	21°	15
2°	95	22°	13
3°	90	23°	11
4°	85	24°	9
5°	80	25°	7
6°	75	26°	5
7°	70	27°	4
8°	65	28°	3
9°	60	29°	2
10°	55	30°	1
11°	50	31°	1
12°	45	32°	1
13°	40	33°	1
14°	35	34°	1
15°	30	35°	1
17°	23	36°	1
18°	21		
19°	19		

Par addition des points obtenus par l'ensemble des équipages selon La grille ci-contre.

En cas d'égalité, on utilise successivement les critères suivants :

① le plus grand nombre de filles

② la moyenne d'âge la plus jeune de tous les équipiers (barreurs compris).

CHAMPIONNAT BI-ACADEMIQUE EXCELLENCE AVIRON

JEUNE COACH	1 Jeune coach non obligatoire intégré à l'équipe pour le championnat d'académie. Il est compétiteur. **ATTENTION** : 1 Jeune coach obligatoire intégré à l'équipe pour le championnat de France. Il est compétiteur (rameur ou barreur) Une équipe sans jeune coach sera déclassée

REGLEMENT

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	10 ou 15 compétiteurs dans 2 ou 3 bateaux Monotypie Yolette VÉGA imposée 24 sont mises à disposition B3, M1, M2, C1 - Yolette Mixte (2 garçons et 2 filles) - Yolette Garçons Mixité interdite (à l'exception du barreur) - Yolette Filles Mixité interdite (à l'exception du barreur) Une équipe est composée OBLIGATOIREMENT : - d'une Yolette Garçons et d'une Yolette Filles - le 3ème équipage étant OBLIGATOIREMENT une Yolette Mixte Les pelles « Hache » sont interdites	8 à 15 compétiteurs dans 1, 2 ou 3 bateaux M2, C1, C2, J1, J2 - Huit de Pointe Mixte (4 garçons et 4 filles) - Quatre de Couple Garçons (barré ou non, ou yolette) Mixité interdite (à l'exception du barreur) - Quatre de Couple Filles (barré ou non, ou yolette) Mixité interdite (à l'exception du barreur) Une équipe peut être composée de : UN huit mixte Ou UN huit mixte et UN quatre Ou DEUX quatre Ou TROIS quatre
BARREUR	Il ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'UN seul équipage Son poids minimum est de 40 kg Il n'y a pas de restriction d'âge Il doit appartenir au même établissement Une seule pesée sera organisée le jour de l'accueil	Il ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'UN seul équipage Son poids minimum est de 50 kg en 8 Il n'y a pas de restriction d'âge Il ne sera pas pesé en Yolette ou en 4X+ Il doit appartenir au même établissement Une seule pesée sera organisée le jour de l'accueil

Conditions de Participation : Tous les élèves licenciés sont autorisés à participer.

JEUNES OFFICIELS	1 Jeune Arbitre Niveau district minimum (entrée en formation validée par l'animateur d'AS via OPUSS) Il peut être compétiteur

Informations : (cf. fiche sport nationale)

- Championnats de France UNSS Excellence Aviron
- Titres spécifiques des LP lors des Championnats de France UNSS Aviron
- Aviron sport Partagé

Barème AVIRON

	Quatre	Huit		Quatre	Huit
1°	**100**	**200**	19°	**19**	**38**
2°	**95**	**190**	20°	**17**	**34**
3°	**90**	**180**	21°	**15**	**30**
4°	**85**	**170**	22°	**13**	**26**
5°	**80**	**160**	23°	**11**	**22**
6°	**75**	**150**	24°	**9**	**18**
7°	**70**	**140**	25°	**7**	**14**
8°	**65**	**130**	26°	**5**	**10**
9°	**60**	**120**	27°	**4**	**8**
10°	**55**	**110**	28°	**3**	**6**
11°	**50**	**100**	29°	**2**	**4**
12°	**45**	**90**	30°	**1**	**2**
13°	**40**	**80**	31°	**1**	**2**
14°	**35**	**70**	32°	**1**	**2**
15°	**30**	**60**	33°	**1**	**2**
16°	**25**	**50**	34°	**1**	**2**
17°	**23**	**46**	35°	**1**	**2**
18°	**21**	**42**	36°	**1**	**2**

Par addition des points obtenus par l'ensemble des équipages selon la grille ci-dessus.

L'équipe déclarée « Championne de France » est celle qui totalisera le plus grand nombre de points.
En cas d'égalité, on utilise successivement les critères suivants :
① le plus grand nombre d'équipiers (barreurs compris),
② le plus grand nombre de filles (barreurs compris),
③ la moyenne d'âge la plus jeune de tous les équipiers (barreurs compris).



Formations

A – Jeunes Officiels

➔ REFERENTS ACADEMIQUES « JEUNES OFFICIELS »

se référencer à opus pour le livret jeune officiel, support de formation

NOM – PRENOM	ETABLISSEMENT
TANCHON Lydie	Collège de l'Epine
MARIN Catherine	Collège George Sand

➔ *SON RÔLE :*

- Se met en contact avec les référents départementaux afin d'harmoniser les formations
- Lors du championnat d'académie, il est présent pour la compétition et organise la certification des JO ce jour-là :
- Accueil des JO
- Réunion avec rappel des règles entre Jo et le délégué officiel
- Distribution des chasubles fournies par le Service Régional
- Evaluation durant la journée sur les feuilles de certifications fournies par le Service Régional
- Récupération du matériel, des chasubles et transmission des résultats à chaque JO
- Renvoi des feuilles de certification **académique au Service Régional**

➔ CONTENU DE FORMATION

➔ LE PROTOCOLE DE CERTIFICATION

- Accueil spécifique
- Définition de leurs tâches
- Postes
- Evaluation
- Récompenses

➔ VALORISATION

- Récompenses pour tous
- Tee-shirt remis aux JO qui valident le niveau académique.

B – Enseignants EPS

➔ JOURNEE ou STAGE :

Date : …… Lieu : ……
Formateur :……

ANNEXE

NOUVEAUTÉ : Les Jeunes coachs

« En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coachs – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

- Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être repéré (tee shirt Maif orange). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.

- Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré à l'équipe et doit être repéré (tee shirt Maif orange).

- Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe (tee short Maif orange) et doit être repéré

NB :

- Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

- Une équipe sans jeune coach sera déclassée.

- Pour plus de précision par activité se référer au livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable »

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général jeune coach). Il n'y a pas de certification mais une validation de l'engagement sur OPUSS.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

HORS RENCONTRE/COMPÉTITION			**PENDANT RENCONTRE/COMPÉTITION**		
Co anime	**Anime**	**Dirige**	**Assiste**	**Conseille**	**Dirige**
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

Le jeune coach en COLLÈGE	>Participation aux obligations administratives -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >participation à la gestion de l'échauffement avec l'enseignant >participation à la gestion des remplacements >participation au respect des protocoles d'avant et d'après match >participation au respect des biens et des personnes
Le jeune coach en LYCÉE	>Gestion des obligations administratives -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >gestion de l'échauffement >gestion des remplacements >participation à la gestion des temps morts (choix du moment et prise de parole éventuelle) -participation aux choix stratégiques -participation à la modération des comportements des joueurs -veille au respect des protocoles d'avant et d'après match -veille au respect des biens et des personnes

Les membres de la Commission Mixte Régionale

THOMAS Pascal	**Directeur Adjoint du Service Régional UNSS GRENOBLE**	**X**
CASADO Bénédicte	Directrice du service départemental de l'UNSS Ardèche	
LIPANI Franck	Directeur du service départemental de l'UNSS Drôme	
GRENET Alice	Directrice du service départemental de l'UNSS Isère	
ROCHER Gilles	Directeur Adjoint du service départemental de l'UNSS Isère	
CREUX Sophie	Directrice du service départemental de l'UNSS Savoie	
CLARET Lionel	Directeur du service départemental de l'UNSS Haute Savoie	

NOMS - PRENOMS	QUALITES	ETABLISSEMENTS	DEPARTEMENTS
MARIN Catherine	Enseignant	G.Sand – La Motte Servolex	73
VIQUERAT Denis	Enseignant	G.Sand – La Motte Servolex	73
MONNET Damien	Enseignant	JJ Perret – Aix les Bains	73
BAUDINO Eric	Enseignant	JJ Perret – Aix les Bains	73
HENRY Stéphanie	Enseignante	L'Epine - Novalaise	73
TANCHON Lydie	Enseignante	L'Epine - Novalaise	73
COMBE Damien	Enseignant	ND La Villette La Ravoire – Ste Anne – La Motte Servolex	73
PAGES Olivier	Enseignant	La Tourette	69
VIBERT VICHET Patrick	Enseignant	Jean Monet - St Jorioz	74

Les membres de la Commission des litiges

- le représentant du service régional
- le responsable de l'organisation
- le responsable des jeunes officiels
- le juge-arbitre
- le représentant de la ligue ou comité concerné